



MOSELLE FIBRE

Objet : Budget annexe Médiation Numérique 2022

<p align="center">COMITE SYNDICAL DU 7 FEVRIER 2022 DELIBERATION N° CSD 2022-179</p>

Le 7 février 2022, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Francis BECK, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, M. Alphonse MASSON, Mme Sophie PASTOR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANI, M. Bernard SIMON, M. Pierre TACCONI, Mme Magaly TONIN, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Michel ROUCHON.

Etaient Absents/Excusés : M. Denis BAUR, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Nicolas KARMANN, M. Roland KLEIN, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Thierry MICHEL, M. Zénon MIZIULA, M. Michel PAQUET, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, M. Michel RAMBOUR, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZAK, M. David SUCK, Mme Brigitte TORLOTING, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5721-2-1 ;

VU le rapport n° CSR 2022-179 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 7 février 2022.

CONSIDERANT les éléments ci-dessous :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du Comité Syndical du 20 décembre 2021. Il a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la structure et a permis de fixer les orientations qui sont inscrites dans le présent Budget Primitif (BP).

L'objectif de la présentation du Budget Primitif 2022 est de concrétiser ces orientations financières au travers de la mise au point du budget annexe médiation numérique.

1. BUDGET 2022

a. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Primitif (BP) 2022 du budget annexe en mouvements réels :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	219 583,12	63 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	42 928,88	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	-19 512,00	
=	=	=
Total de la section d'investissement (3)	243 000,00	63 000,00

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 345 199,52	1 104 560,46
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	39 800,48	
002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		460 439,54
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (4)	1 385 000,00	1 565 000,00

TOTAL DU BUDGET (5)	1 628 000,00	1 628 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

Le projet de BP présente une situation en équilibre à hauteur de 1 628 000 €.

b. REPRISE DES RESULTATS 2021

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Comité Syndical peut « au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte Administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats ». Le résultat définitif sera arrêté lors du vote du Compte Administratif.

1. Affectation du résultat – compte 002 et 1068

Je vous propose d'affecter prioritairement une fraction des 522 880,42 € de résultat de fonctionnement cumulé 2021 en excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour couvrir le déficit d'investissement (19 512 €) et les restes à réaliser en investissement (42 928,88 €) soit 62 440,88 €.

Le reliquat de l'excédent de fonctionnement cumulé 2021 est inscrit en compte 002 résultat de fonctionnement reporté soit 460 439,54 €

c. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont vocation à retracer les dépenses courantes du budget annexe de MOSELLE FIBRE (charges de personnel, de conseils, d'administration générale...). Les dépenses de fonctionnement correspondent donc aux moyens humains et matériels mobilisés pour conduire le projet de médiation numérique.

Le budget de fonctionnement du Budget annexe Médiation Numérique s'élève à 1 383K€ pour l'exercice 2022. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- **Dépenses de personnel : 222 K€**, correspondant à la rémunération du chef de projet accompagnement au numérique et de 5 conseillers numériques.
- **Administration générale : 71 K€**, ces dépenses recouvrent les fournitures administratives, les locations de véhicules, le carburant...
- **Dispositif Pass Numérique : 1 090 K€**, il s'agit de la formation de 10 000 personnes pour 1 000 K€ et 90 K€ pour la rémunération forfaitaire du futur délégataire de la DSP Médiation Numérique.

BILAN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	785 000,00	39 800,48	1 120 889,52		1 160 690,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	165 000,00		222 260,00		222 260,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (3)			50,00		50,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		950 000,00	39 800,48	1 343 199,52		1 383 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)			2 000,00		2 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		950 000,00	39 800,48	1 345 199,52		1 385 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	50 000,00		160 000,00		160 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)			20 000,00		20 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 000,00		180 000,00		180 000,00
TOTAL		1 000 000,00		1 525 199,52		1 565 000,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 565 000,00

2. Recettes de fonctionnement

Recettes dans le cadre du projet de médiation numérique

- **Subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : 705 k€**, MOSELLE FIBRE a obtenu une subvention de 1,5 M€ pour le déploiement des Pass numériques. L'ANCT finance 40 % du montant d'un Pass numérique, la somme budgétée pour 2021 est évaluée à 550 K€. Par ailleurs, l'ANCT finance les postes de médiateurs (155 K€).
- **Participations des membres de MOSELLE FIBRE : 300 K€**, comme acté par le Bureau de MOSELLE FIBRE du 7 janvier 2021, les Pass numériques sont financés à hauteur de 30 % par les membres de MOSELLE FIBRE lorsque ceux-ci sont utilisés pour une formation.
- **Versement du Budget Principal : 100 K€**, cela correspond à une fraction du retour usages aux membres pour équilibrer le budget annexe.

BILAN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	615 000,00		1 004 560,46		1 004 560,46
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	385 000,00		100 000,00		100 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 000 000,00		1 104 560,46		1 104 560,46
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 000 000,00		1 104 560,46		1 104 560,46
142	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
143	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 000 000,00		1 104 560,46		1 104 560,46
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						460 439,54
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 565 000,00

d. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. Dépenses d'investissement : 2022, achèvement du déploiement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget correspondent principalement aux dépenses issues du développement des usages et des expérimentations ainsi qu'aux acquisitions de matériels informatiques.

Les dépenses d'investissement de 2022 se répartissent comme suit :

- **Acquisition de matériel informatique : 55 K€** pour l'équipement des conseillers numériques qui seront amenés à faire des ateliers à travers le territoire en apportant l'équipement pour participer à l'atelier.
- **Développement de la plate-forme Pass numérique : 150 K€**, MOSELLE FIBRE va passer un marché de développement de la plate-forme de génération des Pass numériques et gestion du planning des ateliers.
- **Assistance technico-économique : 15 K€**, comprenant les charges d'assistance pour accompagner le Syndicat dans le lancement de l'offre de Médiation Numérique.

BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (y compris programmes) (6)			165 000,00		165 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	50 000,00	42 928,88	54 583,12		97 512,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement		50 000,00	42 928,88	219 583,12		262 512,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION - BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES - (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		50 000,00	42 928,88	219 583,12		262 512,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		50 000,00	42 928,88	219 583,12		262 512,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						-19 512,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						243 000,00

2. Recettes d'investissement

BILAN DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)			559,12		559,12
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)			62 440,88		62 440,88
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement						
				63 000,00		63 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	50 000,00		160 000,00		160 000,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)			20 000,00		20 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement						
		50 000,00		180 000,00		180 000,00
TOTAL						243 000,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						243 000,00

Le Président précise par ailleurs qu'en vertu des dispositions prévues par l'instruction comptable M14, le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres. Telles sont les caractéristiques essentielles du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022, sur lequel je vous demande de bien vouloir délibérer.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **ARRETE** le Budget annexe pour 2022 à 1 808 000 € en dépenses et en recettes répartis ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	243 000,00	243 000,00
Total de la section de fonctionnement	1 565 000,00	1 565 000,00
TOTAL DU BUDGET	1 808 000,00	1 808 000,00

- ARTICLE 2 : **VOTE** les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux ci-avant, étant précisé que le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 22

Adopté par : 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire



Patrick RISSER